

TARIFS MANDATAIRE AU 1^{er} JANVIER 2017

Les sommes, que vous versez dans le cadre des prestations réalisées par l'adpad, ouvrent droit à un crédit d'impôts à hauteur de 50%

(Conformément à l'article 199 sexdecies à la loi n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 de finances pour 2017, sous réserve de modification de la législation)

DEVIS GRATUIT

En service mandataire, vous êtes l'employeur du salarié qui intervient à votre domicile. C'est donc avec votre employé de maison que vous fixez le montant de sa rémunération.

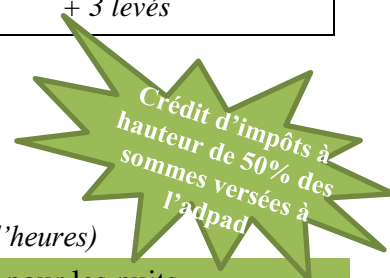
À titre indicatif sur la base d'un salaire au Smic (au 01/01/2017 : 9.76€/h brut)

	Personnes invalides à +80% et personnes âgées de + de 70 ans *	Personnes autonomes et de moins de 70 ans
Heures semaine Salarié rémunéré au niveau 1 de la convention collective du particulier employeur	13,71 € / heure	14,77 € / heure
Heures dimanche et jours fériés Salarié rémunéré au niveau 1 de la convention collective du particulier employeur	16,76 € / heure	18,58 € / heure
Garde de jour Salarié rémunéré au niveau 1 de la convention collective du particulier employeur	13,71 € / heure	14,77 € / heure
Jardinage	23,15 € / heure	
Forfait nuitée : Garde de nuit De 21h à 7h- en fonction du nombre de levés par nuit Salarié rémunéré au niveau 5 de la convention collective du particulier employeur	Nuit calme : 96,22 € / nuit 1 à 3 levés	Nuit calme : 117,38 € / nuit 1 à 3 levés
	Nuit agitée : 105,43 € / nuit + 3 levés	Nuit agitée : 128,90 € / nuit + 3 levés

**Plus d'information sur les tarifs mandataires*

Les montants indiqués ci-dessus comprennent :

- le salaire minimum de votre employé,
- les charges afférentes,
- et les frais de gestion de l'Adpad : (dégressif en fonction du nombre d'heures)



Frais de gestion pour les heures de jour

- de 0 à 10 h ⇒ 12 €/mois
- de 11 à 40h ⇒ 1,51 €/h
- de 41 à 70h ⇒ 1,41 €/h
- de 71 à 100h ⇒ 0,82 €/h
- de 101 à 120h ⇒ 0,52 €/h
- Au-delà de 120h ⇒ 0,22€/h (au maximum 150€/mois)

Frais de gestion pour les nuits

- 1 nuit ⇒ 9€/ nuit
- 2 nuits ⇒ 7€/ nuit
- Au-delà de 2 nuits ⇒ 6€/ nuit (maximum 150€/mois)

FRAIS DE GESTION A LA PREMIERE DEMANDE : 16€

CARTE D'ADHESION ANNUELLE : 24 €

(Facturée au prorata selon la durée de prise en charge)